



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 15) — *Loi modifiant la Loi sur les bâtiments fortifiés/The Fortified Buildings Amendment Act;*
(M. le ministre SWAN)

(N° 17) — *Loi modifiant la Loi sur la protection de la santé des non-fumeurs/The Non-Smokers Health Protection Amendment Act;*
(M. le ministre RONDEAU)

(N° 207) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act.*
(M^{me} MITCHELSON)

Présentation et lecture d'une pétition :

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter les ministères provinciaux compétents à envisager de collaborer avec tous les intervenants afin de mettre en œuvre une stratégie visant à répondre rapidement aux sérieux défis posés par les services limités offerts en téléphonie cellulaire dans le sud-est du Manitoba en vue d'assurer une meilleure protection des gens et des propriétés.
(L. Friesen, W. Friesen, J. Maynard et autres)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{mes} ROWAT et BLADY ainsi que MM. PEDERSEN, PETERSEN et WISHART font des déclarations de député.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* STRUTHERS demandant à l'Assemblée d'approuver la politique budgétaire générale du gouvernement.

L'Assemblée reprend également le débat sur la motion de M. MCFADYEN voulant que la motion principale soit amendée par substitution, au passage qui vient après « Assemblée », de ce qui suit :

déplore que le présent budget ne tienne pas compte des priorités des Manitobains et des Manitobaines étant donné :

- a) qu'il n'a pas tenu la promesse du premier ministre de ne pas augmenter les taxes;
- b) qu'il impose 184 millions de dollars en nouvelles taxes aux familles manitobaines dont la situation est fort difficile, ces dernières faisant également face à l'augmentation des tarifs d'électricité, des impôts et des frais de garderie ainsi qu'à diverses autres taxes déguisées;
- c) qu'il augmente le prix de l'essence bien qu'il l'ait déjà augmenté de 12 % jusqu'à maintenant cette année, accroissant ainsi davantage le fardeau des familles manitobaines, alors qu'il réduit les dépenses sur l'infrastructure vieillissante du Manitoba;
- d) qu'il n'a pas pris de mesures visant à rendre les collectivités plus sûres, bien que le Manitoba soit devenu la capitale du crime violent au Canada et que le taux de meurtres à Winnipeg ait atteint un niveau record en 2011;
- e) qu'il n'a pas su reconnaître l'importance de l'agriculture, de la production alimentaire ni des collectivités rurales;
- f) qu'il n'a pas pris de mesures visant à protéger les Manitobains d'inondations futures et qu'il n'a pas suffisamment indemnisé les familles pour les dommages qu'ils ont subis;
- g) qu'il a manqué à ses engagements envers les étudiants manitobains dont les notes aux examens nationaux et internationaux de lecture, de mathématiques et de sciences comptent parmi les plus basses au Canada;
- h) qu'il a créé une dette encore plus importante qui se chiffre aujourd'hui à 27,6 milliards de dollars et qui continue de grimper, ce qui forcera les familles manitobaines à payer des impôts plus élevées dans les années à venir;
- i) qu'il n'a pas réussi à encourager de plus grandes occasions commerciales avec l'Alberta, la Colombie-Britannique et la Saskatchewan puisqu'il a refusé de se joindre au nouveau partenariat de l'Ouest;
- j) qu'il n'a pas examiné les dépenses des programmes de tous les services gouvernementaux;
- k) qu'il n'a pas réussi à réduire les obstacles bureaucratiques qui nuisent aux entreprises et aux investissements privés au Manitoba;
- l) qu'il n'a pas respecté les recommandations de la Régie des services publics suggérant un examen indépendant du programme d'immobilisations d'Hydro-Manitoba;
- m) qu'il a mal géré les 35 milliards de dollars des paiements de transfert fédéraux qu'il a reçus depuis 2000;
- n) qu'il n'a pas présenté de plan visant à encourager les investissements privés afin de créer des occasions et de générer une richesse qui laisseraient les Manitobains entrevoir un avenir plus radieux où ils seraient indépendants financièrement et exempts de dettes,

et que le gouvernement ait, de ce fait, perdu la confiance de l'Assemblée et de la population du Manitoba.

Le débat se poursuit sur l'amendement.

MM. SCHULER et MALOWAY, M^{me} ROWAT, M. le *premier ministre* SELINGER, MM. BRIESE et PETERSEN, M^{me} STEFANSON ainsi que M. le *ministre* STRUTHERS interviennent. L'amendement, mis aux voix, est rejeté à la majorité.

POUR

BRIESE
CULLEN
DRIEDGER
EICHLER
EWASKO
FRIESEN
GERRARD
GOERTZEN
GRAYDON
HELWER

MAGUIRE
MCFADYEN
MITCHELSON
PEDERSEN
ROWAT
SCHULER
SMOOK
STEFANSON
TAILLIEU
WISHART..... 20

CONTRE

ALLAN
ALLUM
ALTEMeyer
ASHTON
BJORNSON
BLADY
BRAUN
CALDWELL
CHIEF
CHOMIAK
CROTHERS
DEWAR
GAUDREAU
IRVIN-ROSS
JHA
KOSTYSHYN
LEMIEUX

MACKINTOSH
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
MELNICK
NEVAKSHONOFF
PETERSEN
RONDEAU
SARAN
SELBY
SELINGER
STRUTHERS
SWAN
WHITEHEAD
WIEBE
WIGHT 33

La motion principale, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

ALLAN
ALLUM
ALTEMEYER
ASHTON
BJORNSON
BLADY
BRAUN
CALDWELL
CHIEF
CHOMIAK
CROTHERS
DEWAR
GAUDREAU
IRVIN-ROSS
JHA
KOSTYSHYN
LEMIEUX

MACKINTOSH
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
MELNICK
NEVAKSHONOFF
PETTERSEN
RONDEAU
SARAN
SELBY
SELINGER
STRUTHERS
SWAN
WHITEHEAD
WIEBE
WIGHT 33

CONTRE

BRIESE
CULLEN
DRIEDGER
EICHLER
EWASKO
FRIESEN
GERRARD
GOERTZEN
GRAYDON
HELWER

MAGUIRE
MCFADYEN
MITCHELSON
PEDERSEN
ROWAT
SCHULER
SMOOK
STEFANSON
TAILLIEU
WISHART..... 20

M. le *ministre* SWAN dépose l'ordre dans lequel le Comité des subsides doit examiner les budgets à l'Assemblée et à l'extérieur de celle-ci.

(Document parlementaire n° 37)

L'Assemblée décide à l'unanimité de modifier l'ordre d'examen des budgets que prévoit le document parlementaire n° 37 déposé le 1^{er} mai 2012. Ainsi, le mercredi 2 mai 2012, le budget du ministère de l'Infrastructure et des Transports sera examiné dans la salle 254, avant celui du ministère de la Conservation et de la Gestion des ressources hydriques.

Mardi 1^{er} mai 2012

La séance est levée à 16 h 59, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID